

14 Novembre 2017

CYCLE I/ DT-A  
23<sup>ème</sup> PROMOTION  
2015 / 2017

## EXAMEN DE SORTIE

### **EPREUVE DE COMPTABILIE DES ENTREPRISES D'ASSURANCE**

Durée : 02 Heures (De 09h00 à 11 h00 – Heure de Yaoundé, TU + 1)

#### **QUESTIONS DE COURS** (6 points)

- 1) Qu'appel-t-on livre de caisse agent ? (1 pt)
- 2) Quelle différence faites-vous entre prime à terme et prime au comptant ? (1 pt)
- 3) Donnez du point de vue financier, le caractère commun de la provision et de l'amortissement (2 pts)
- 4) Citez trois (3) méthodes possibles de détermination des :
  - ✓ Provisions pour Risques en Cours (PREC) ; (1 pt)
  - ✓ Provisions pour Sinistres à Payer (PSAP). (1 pt)

#### **CAS PRATIQUE** (14 points)

La balance après inventaire au 31 décembre 2016 d'une société d'assurances non vie fait ressortir, entre autres, les soldes des comptes ci-après en millions de FCFA :

- Primes et accessoires (nets d'annulations)	5000
- PREC au 31 décembre 2015	2000
- PREC au 31 décembre 2016	3000
- Produits de placements	500
- Autres produits	50
- Prestations et frais payés	1000
- PSAP au 31 décembre 2015	4000

- PSAP au 31 décembre 2016	6000
- Commissions à la charge des réassureurs	100
- Autres charges	500
- Charges de placement	50
- Capitaux propres et réserves	1200
- Bénéfices reportés	300
- Primes cédées en réassurances	500
- PREC à l'ouverture à la charge des réassureurs	200
- PREC à la clôture à la charge des réassureurs	300
- Prestations et frais payés à la charge des réassureurs	200
- PSAP à l'ouverture à la charge des réassureurs	400
- PSAP à la clôture à la charge des réassureurs	600
- Profits sur exercices antérieurs	50
- Pertes exceptionnelles	25
- Pertes sur exercices antérieurs	30
- Profits exceptionnels	20
- Impôts sur les bénéfices des sociétés	165

**Travail à faire :**

- 1) Etablir le compte d'exploitation technique (02 points).
- 2) Déterminer :
  - a) le résultat technique (01 point)
  - b) le taux de sinistralité (01 point)
  - c) la marge minimale réglementaire par la méthode de calcul par rapport aux primes (02 points)
  - d) le résultat de réassurance et le vérifier par le solde du compte de réassurance (02 points)
  - e) la marge disponible (01 point)
  - f) donner votre avis sur la marge de solvabilité de la société étant donné que le montant de la marge minimum réglementaire par la méthode de calcul par rapport à la charge moyenne annuelle des sinistres est de 900 (01 point)
- 3) Etablir le compte général de pertes et profits (04 points)

13 Novembre 2017

CYCLE I/ DT-A  
23<sup>ème</sup> PROMOTION  
2015 / 2017

## EXAMEN DE SORTIE

### **EPREUVE DE COMPTABILIE GENERALE**

**Durée : 02 Heures (De 16h00 à 18 h00 – Heure de Yaoundé, TU + 1)**

#### **I- Questions de cours (4 points)**

- 1) Enumérez brièvement les grandes étapes du travail comptable qui conduisent à l'établissement des états financiers ou états de synthèse (Bilan, Compte de résultat). (02 points)
- 2) Définissez le bilan et dites comment sont classés les postes qui le constituent. (2 points)

#### **II- Cas pratiques**

##### **Exercice 1 (12 points)**

Le bilan d'ouverture de l'entreprise Lolo au 1<sup>er</sup> avril 2006 se présente de la manière suivante :

Actif	Montant	Passif	Montant
Terrain	15 000 000	Capital	35 000 000
Bâtiment	20 000 000	Emprunt	20 000 000
Matériel et mobiliers	2 000 000	Fournisseur	2 000 000
Matériel de transport	5 000 000		
Marchandises	8 000 000		

Client	1 200 000		
Banque	5 000 000		
Caisse	800 000		
Total	57 000 000	Total	57 000 000

Au cours du mois d'avril, les opérations suivantes ont été réalisées :

02/04 : Vente de marchandises : 2 000 000 dont moitié contre chèque bancaire, et le reste à crédit ; coût d'achat : 1 200 000

04/04 : Vente contre espèces de marchandises : 6 000 000 ; coût d'achat : 4 000 000

05/04 : Apport de Monsieur Lolo pour l'ouverture d'un compte aux CCP pour le compte de l'entreprise : 1 400 000

08/04 : Achat à crédit de marchandises : 1 100 000

10/04 : Vente à crédit de marchandises : 3 000 000 ; coût d'achat : 2 100 000

12/04 : Achat de marchandises : 4 000 000 (2/5 contre chèque bancaire, et le reste à crédit)

20/04 : Reçu du client Jo : 400 000 en espèces

25/04 : Accordé à l'ami Anani, un prêt de 1 000 000 en espèces

30/04 : Versement d'espèces en banque : 2 000 000

### **Travail à faire :**

1. Présenter les comptes tels qu'ils relèvent du bilan d'ouverture ;
2. Enregistrer les opérations du mois d'avril dans les comptes et arrêter les comptes au 30 avril ;
3. Présenter le bilan de l'entreprise Lolo au 30 avril 2006.

### **Exercice 2 (4 points)**

Monsieur FALL a créé une entreprise individuelle et a effectué les opérations suivantes :

- Emprunt à la banque .....600 000
- Achats de marchandises à crédit .....30 000
- Acquisition d'un local par chèque .....290 000
- Déposé des espèces en caisse (retirées de la banque) .....25 000
- Déposé des espèces en banque .....15 000

**Travail à faire :**

Présenter le tableau des EMPLOIS et des RESSOURCES de l'entreprise FALL.

Vérifier l'égalité EMPLOIS=RESSOURCES.

16 Novembre 2017

**CYCLE I / DT- A**  
**23<sup>ème</sup> PROMOTION**  
**2015 / 2017**

## **EXAMEN DE FIN DE FORMATION**

### **ASSURANCE IARD**

**Durée : 04 Heures (De 09h00 à 13 h00 – Heure de Yaoundé, TU + 1)**

**EPREUVE : Assurance IARD** (Assurance Incendie et Garanties Annexes, Assurance des Risques Divers, Assurance Responsabilités Civiles, Assurance Automobile)

**DUREE : 04 Heures**

### **I. ASSURANCE INCENDIE ET GARANTIES ANNEXES (10 pts)**

#### **Question de cours : (4,5 pts)**

- 1- Citez ce que l'assureur garantit obligatoirement au titre de l'assurance incendie ? **(2,5 pts)**
- 2- Quelles sont les responsabilités encourues par le locataire unique en cas d'incendie ? **(2 pts)**

#### **Cas pratique : (5,5 pts)**

Un bâtiment est exclusivement occupé par deux locataires A et B. un sinistre occasionne des dommages matériels :

- sur bâtiment ;
- au mobilier de A ;
- au contenu de B ;
- à un voisin C qui est par ailleurs blessé du fait du sinistre.

Le sinistre a été causé par A.

- 1- Quelles garanties seront mises en jeu ? **(2 pts)**
- 2- La mauvaise déclaration d'un assuré à la souscription n'a pas permis à l'assureur d'apprécier à sa juste valeur le risque assuré. A l'origine d'un sinistre se trouverait cette mauvaise déclaration.

Taux appliqué : 2,50‰

Taux réel : 5‰

Dommages : 15 000 000 F CFA

- a- Quelle doit être dans le cas d'espèce, la règle retenue et appliquée par l'assureur ?
- b- Quelle est la finalité de cette règle ? indiquez la formule utilisée ;
- c- Calculez l'indemnité à payer à l'assuré ;
- d- Si dans la déclaration, l'assuré avait été de mauvaise foi, quelle en serait la conséquence ? **(3,5 pts)**

## **II. ASSURANCE DES RISQUES DIVERS : (15 pts)**

### **Question de cours : (5 pts)**

- 1- Qu'est-ce qu'un ticket modérateur dans le contrat d'assurance maladie ? **(1 pt)**
- 2- Que recommandez-vous à un « rédacteur santé » pour faire diminuer la consommation excessive d'une police d'assurance maladie ? **(2 pts)**
- 3- Quel est l'objet de la garantie mortalité de bétail ? donnez deux exclusions liées à cette garantie ? **(2 pts)**

### **Cas pratique : (10 pts)**

Une police multirisque comportant les garanties « Détournement et Fraude » se présente comme suit :

Effet : 01/01/2016

Expiration : 31/12/2016

Franchise 10% min 350 000

Extensions de garantie :

Reprise du passé : 3 mois

Garantie subséquente : 4 mois

NB : Il est précisé que pour les sinistres qui se réalisent en plusieurs actes successifs imputables au même sinistre, qui se rattachent à la date du premier acte.

Par ailleurs, les informations ci-après vous sont communiquées :

Sinistres détournements de fonds survenus

1. Cas I- M PERRIER : 2000 000 F CFA le 1<sup>er</sup> novembre 2015 ;
2. Cas II- M CLICO : 2500 000 F CFA le 03 octobre 2015, 3 000 000 F CFA le 28 octobre 2015 ;
3. Cas III- M MOET 500 000 F CFA le 02 février 2016 ;
4. Cas IV- M LEUILLATE : 1000 000 F CFA le 06 janvier 2017 ;
5. Cas V- M TROUILLARD : 3000 000 F CFA le 08 décembre 2016 et 1000 000 F CFA le 17 janvier 2017.

Date de découverte :

Cas I : le 31 décembre 2015

cas II : le 30 juin 2016

Cas III : le 30 juin 2016

cas IV : le 30 juin 2017

Cas V : le 31 mars 2017.

1. Réglez ces dossiers sinistres en considérant que la police a effectivement expiré le 31/12/2016. Justifiez vos réponses **(5 pts)** ;
2. Votre réponse serait-elle la même si la police avait été automatiquement reconduite à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ? Justifiez vos réponses **(5 pts)**

### **III. ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE : (7 pts)**

#### **Questions de cours : (4 pts)**

- 1- Dans les assurances de responsabilité civile décennale, qu'entendez-vous par :
  - ✓ La construction **(0,5 pt)**
  - ✓ Le maître d'œuvre **(0,5 pt)**
  - ✓ Le maître d'ouvrage **(0,5 pt)**
  - ✓ L'assuré **(0,5 pt)**.
- 2- Quelles sont les modalités de paiement de la prime RC ? **(2 pts)**

#### **Cas pratique : (3 pts)**

Pendant que Mr Laoumaye était absent de la maison, loulou son chien provoqué par les enfants du locataire se détacha et mordit M Koritte un visiteur du voisin.

Mr Koritte demande réparation.

Quelle formule d'assurances conseillerez-vous à M Laoumaye ? Justifiez votre réponse **(2 pts)**

M Koritte non satisfait de la réparation reçue estime que le locataire lui doit également réparation pour la faute de ses enfants. Votre avis est sollicité. **(1 pt)**

### **IV. ASSURANCE AUTOMOBILE : (8 pts)**

#### **Questions de cours : (2 pts)**

- 1- Quelles sont les dispositions prévues par le code CIMA en cas d'aliénation de la chose assurée ? ces dispositions sont-elles applicables en cas d'aliénation du véhicule assuré ? **(1 pt)**
- 2- Qu'est-ce qu'un Bureau Central de Tarification ? **(0,5 pt)** Selon vous, que faut-il pour mettre en place un tel bureau dans un pays de la CIMA ? **(0,5 pt)**

#### **Cas pratiques : (6 pts)**

1. Le coût des réparations à dire d'expert d'un véhicule assuré en « tierce complète » est de 500 000 F CFA ; le contrat prévoit pour cette garantie une franchise de 10% par évènement, quelle sera l'indemnité due par l'assureur ? **(1 pt)**
2. Monsieur ZEHLE Andreas, un allemand arrive dans un pays de la CIMA pour y séjourner pendant six (06) mois. Dans ce pays, l'assurance automobile est donc



obligatoire. Pour se conformer à la règle, il décide de souscrire au contrat d'assurance pour son véhicule de tourisme 15 places et opte pour une garantie semestrielle. La prime totale TTC annuelle est de 90 100 F CFA.

- le coût de police est de 10 000 FCFA ;
- la taxe est de 6% ;
- la prime de base semestrielle équivaut à 60% de la prime de base annuelle.

Calculez la prime totale à payer par M ZEHLE **(3 pts)**

- 3.** Supposons que M ZEHLE ait au départ souscrit un contrat annuel et vend son véhicule juste après six (06) mois de séjour. Quel serait le montant à lui ristourner par l'assureur ? **(2 pts)**

**EXAMEN DE SORTIE**

**ASSURANCE IARD**

**Durée : 04 Heures (De 09h00 à 13 h00 – Heure de Yaoundé, TU + 1)**

**I- QUESTIONS DE COURS : (12 points)**

- 1- Donner trois exclusions propres à l'assurance dégâts des eaux?
- 2- Quelles sont les extensions de garanties que l'assuré peut souscrire dans le cadre de la garantie "tous risques chantier"?
- 3- Remplissez correctement le tableau ci-dessous en indiquant dans chaque case OUI ou NON selon le cas

Garanties	Qui peut être assuré?					Règle proportionnelle applicable
	Propriétaire non occupant	Propriétaire occupant partiel	Propriétaire occupant total	Locataire occupant partiel	Locataire occupant total	
Bâtiment						
Marchandises						
Risques locatifs supplémentaires						
Frais de déplacement						

- 4- Expliquez la règle du quart du volume de l'immeuble et dites dans quels cas cette règle n'est pas applicable?
- 5- Déterminer les taux à retenir compte tenu des situations de communauté et de contiguïté :
  - A et B sont deux risques communs et chacun des risques occupe moins du quart du volume de l'immeuble. taux A : 0,60% et Taux B : 0,50% ;
  - C et D sont deux risques contigus avec communication. Taux C : 0,80% et Taux D : 0,40% ;

- E et F sont deux risques contigus sans communication séparés par un mur séparatif ordinaire conforme à la règle R15. Taux E : 1,80% et Taux F : 0,40%.

## **II-CAS PRATIQUES : (28 points)**

### **EXERCICE 1 (6 points)**

M. Jean assure son véhicule automobile auprès de la SITTA Assurance pour une durée d'un an du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 moyennant une prime nette de 12.000 F CFA.

1- Du fait de son départ à l'étranger (en mission), il suspend cette assurance à effet du 1er avril 2016 à 00H. Du retour de mission le 20 avril 2016, il demande à son assureur de remettre la garantie en vigueur à effet du 21 avril 2016 à 12H.

Peut-on faire une ristourne de prime à Monsieur Jean? Justifier.

2- En supposant que la police de M. Jean est restée suspendue jusqu'au 31 décembre 2016 et qu'il n'en a demandé la remise en vigueur qu'à compter du 1er février 2017 à 00 h.

Quel montant lui ristournera-t-on ou quel sera le report d'échéance que lui accordera l'assureur?

### **EXERCICE 2 : (12 points)**

Monsieur Charles CAMPBELL est un jeune huissier de justice. Profitant des vacances judiciaires, il décide de passer une semaine avec sa fiancée Mylène, une jeune mannequin rencontrée lors du dernier défilé VLISCO. Ils font le déplacement dans sa nouvelle TOYOTA Prado acquise il y a 15 jours, afin de lancer le moteur.

Ayant raté un virage, le véhicule fait une sortie de route et se retrouve les 4 roues en l'air.

Des suites de cet accident, les conséquences sont les suivantes :

- Véhicule Prado fortement endommagé, **réparable au coût de 12.000.000 F CFA**. Valeur vénale selon l'expert : **40.000.000FCFA**. Véhicule assuré à LA RUCHE ASSURANCE en tierce complète en valeur neuve déclarée de **25.000.000 F CFA**, pour une année, avec une franchise de 10%.
- Mylène a été amputée d'une jambe. Les frais médicaux ont été entièrement supportés par l'Assureur en tiers payant. A la consolidation, l'expertise médicale livre les conclusions suivantes : **IT- 90 jours / IPP-45%, / pretium doloris-important /préjudice esthétique - très important**. Mylène âgée de 25 ans, avait un contrat de cinq ans avec VLISCO qui lui versait 300.000 par mois. Suite à cet accident, VLISCO lui a notifié la résiliation de leur contrat.

Calculez pour chaque cas, l'indemnité que l'assureur devra verser. Le SMIG applicable est de 50.400FCFA.

**EXERCICE 3 : (10 points)**

La police d'assurance Vol avec effraction des ETS "LE CITOYEN" vous donne des informations suivantes :

**- Marchandises : Assurance en valeur partielle :**

Valeur déclarée ..... 100.000.000 FCFA

Somme assurée ..... 50.000.000 FCFA

**- Mobilier et équipements : Assurance au premier risque conditionnel :**

Valeur déclarée ..... 11.500.000 FCFA

Somme assurée ..... 3.000.000 FCFA

**- Détériorations immobilières ..... 2.500.000**

- Franchise sur Marchandises : 10% minimum 100.000 FCFA

- 5% Réduction prime si présence de 2 gardiens

- Prime minimum par catégorie ..... 25.000 FCFA

**TAUX DE PRIME :**

- Marchandises ..... 9,5 pour mille

- Mobilier et équipements ..... 5 pour mille

-Détériorations immobilières ..... 12 pour mille

- Accessoires : 10.000 FCFA

- TVA 19,25%

- La surveillance est effectuée par 4 gardiens

**1- Présenter la distinction entre l'assurance vol au 1er risque absolu et l'assurance vol au 1er risque conditionnel.**

**2- Calculer la Prime TTC à payer par les ETS "LE CITOYEN".**

Les voleurs cassent le mur des ETS "LE CITOYEN" et volent des marchandises évaluées à 10.000.000 FCFA par l'expert. Il ressort aussi des conclusions de l'expert que la valeur des murs est de 5.00.000 FCFA.

**3- Régler le sinistre.**

15 Novembre 2017

CYCLE I/ DT-A  
23<sup>ème</sup> PROMOTION  
2015 / 2017

## EXAMEN DE SORTIE

### **EPREUVE D'ASSURANCE MARITIME ET TRANSPORTS**

**Durée : 02 Heures (De 16h00 à 18 h00 – Heure de Yaoundé, TU + 1)**

#### **I- Question de cours (6pts)**

Quelles sont les conditions à remplir pour qu'il y'ait assistance en mer ?

#### **II- Exercices pratiques**

##### **Cas pratique 1 (10 pts)**

Le navire MARIE DELMAS d'une valeur agréée de 150 000 000 FCFA transporte en pontée 3 groupes électrogènes d'une valeur de 3 000 000 F chacun. En cale 2000 sacs de sucre en granulés à raison de 15 000 FCFA le sac de sucre ; 5000 sacs de riz à 18 000 F le sac ; 15 cartons de couscous pour l'équipage à 8 000 F le carton ; 3 caisses de verres à vitre à 2 000 000 F la caisse et biens d'autres biens.

Pris dans une forte tempête, le navire vacille. Deux (02) groupes électrogènes tombent en mer, l'eau pénètre et mouille 100 sacs de sucre. Le navire finalement échoue sur un banc de sable.

Le capitaine décide de déséchouer le navire en forçant les machines. Durant cette opération, deux caisses se sont désarrimé entraînant la dislocation des vitres ; 500 sacs de sucre sont déchirés et toute la quantité perdue. Un des deux (02) moteurs du navire est cassé pendant l'opération de déséchouement. Les autres marchandises sont intactes.

Avec un seul moteur, le navire arrive à gagner son port de destination où il est déclaré en avaries communes. Le dispatcheur d'avaries communes est désigné par l'armateur. Il évalue les avaries du moteur à 50 000 000 F CFA.

Calculez la masse des admissions ; la masse des contributions ; le taux de contribution et le montant de chaque intérêt.

### **Cas pratique 2 (4 pts)**

Un navire dont la valeur agréée est de 100 000 000 de francs est assuré au taux de 1%. Le taux de perte totale prévu par le barème est de 0,4%.

- a- Calculez la prime totale pour garantir ce navire de 20 000 tdw.
- b- Calculez la prime perte totale et la prime avarie globale.

14 Novembre 2017

CYCLE I/ DT-A  
23<sup>ème</sup> PROMOTION  
2015 / 2017

## EXAMEN DE SORTIE

### **EPREUVE D'ORGANISATION COMMERCIALE ET MARKETING**

**Durée : 02 Heures (De 16h00 à 18 h00 – Heure de Yaoundé, TU + 1)**

#### **I- QUESTIONS DE COURS (20 points)**

- 1- Quels sont les principaux moyens d'action du marketing pour optimiser les ventes ? **(5 points)**
- 2- Citez et définir les différents types de motivation en assurance ? **(6 points)**
- 3- Quelles sont les principales missions de la fonction commerciale dans une entreprise d'assurance ? **(4 points)**
- 4- Après avoir défini et rappelé les avantages du tableau de bord, en citez deux exemples appuyés de commentaire. **(5points)**

#### **II- CAS PRATIQUES (10 points)**

##### **Exercice I : (5 points)**

La société AKOFALA-VIE vient d'obtenir son agrément pour exercer ses activités en assurance de personne. Vous avez été contacté par les promoteurs de cette compagnie pour mettre en place les structures de démarrage des activités. En qualité d'organisateur de société, il vous est demandé de :

- a. Proposer les organes essentiels à créer. (1 point)
- b. Définir les activités à exercer par chaque organe. (4 points)

**Exercice II : (5 points)**

Vous venez d'obtenir votre diplôme de Technicien d'Assurance et vous avez opté pour l'ouverture d'une agence générale.

Présentez le contenu du dossier d'agrément à soumettre à la Compagnie d'assurance conformément aux dispositions du code CIMA.



16 Novembre 2017

CYCLE I/ DT-A  
23<sup>ème</sup> PROMOTION  
2015 / 2017

## EXAMEN DE SORTIE

### **EPREUVE DE REASSURANCE**

**Durée : 02 Heures (De 16h00 à 18 h00 – Heure de Yaoundé, TU + 1)**

#### **I - Questions de cours (7 pts)**

1/ Quelle est l'utilité du Traité FACOB pour l'assureur ? (1 pt)

2/ qu'appelle-t-on :

- Sortie de portefeuille sinistre ? (2 pts)
- Entrée de portefeuille prime ? (2 pts)

3/ En quoi consiste la reconstitution de garantie dans un traité excédent de sinistre (2 pts).

#### **II - Exercices pratiques**

##### **Exercice 1 (7pts)**

Soit le cas du traité EDP suivant :

- a) Plein de rétention 200 000
- b) Portée 300 000

Valeur totale du risque = 500 000

Procédez à la répartition d'un sinistre entre l'assureur et le réassureur dans les hypothèses suivantes :

- 1) Sinistre total
- 2) Sinistre d'un montant de 300 000

3) Répondez aux mêmes questions dans l'hypothèse d'un traité quote part avec 50% de participation du réassureur ?

**Exercice 2 (6pts)**

Soit un traité en excédent de sinistre souscrit le 01/01/N :

- 3 000 000 XS 500 000 ;
- Encaissement cédante : 12 000 000 ;
- Taux de prime : 8% ;
- Trois reconstitutions à 100% avec prime additionnelle au prorata des capitaux.

Les sinistres survenus au courant de l'année sont les suivants :

- A : 1 400 000 survenu le 1<sup>er</sup> février et ;
- B : 2 500 000 survenu le 1<sup>er</sup> juillet.

Calculer la prime de reconstitution à payer par la cédante pour chacun des sinistres.

15 Novembre 2017

CYCLE I/ DT-A  
23<sup>ème</sup> PROMOTION  
2015 / 2017

## EXAMEN DE SORTIE

### **EPREUVE D'ASSURANCES DE PERSONNES**

**Durée : 02 Heures (De 09h00 à 11 h00 – Heure de Yaoundé, TU + 1)**

#### **Questions théoriques (6 points)**

- 1- Indiquer et préciser les modalités par lesquelles l'assuré peut faire valoir son droit de créance sur la provision mathématique de son contrat. (3points)
- 2- Expliquez la notion de participation au bénéfice en assurance vie (3points)

#### **Cas Pratique : (14 points)**

##### **Exercice 1 : (10 points)**

Monsieur MABETE Dominique est fonctionnaire de l'Etat âgé de 49 ans révolus, marié et père de quatre (04) enfants. En vue d'améliorer sa pension de retraite, il a souscrit sur sa tête un contrat d'assurance vie qui prévoit :

- Le paiement d'un capital de 5 000 000 F CFA, à lui-même, s'il atteint l'âge de 65 ans.
- Le versement du même capital à son épouse Pauline, s'il décède avant le terme du contrat.
- Le triplement de la garantie décès pour le risque d'accident de la circulation.

Madame Pauline a adressé à l'assureur une lettre par laquelle elle accepte le bénéfice de ce contrat dont elle a été informée par son mari.

Monsieur MABETE a opté pour le paiement trimestriel et régulier des cotisations de 150 000 f CFA. Ledit contrat a pris effet à sa date anniversaire le 1<sup>er</sup> avril 2013.

On vous interroge sur les points suivants :

- 1- De quel type de contrat s'agit-il ? (1pt)
- 2- Donnez le nom du souscripteur et celui de l'assuré (1pt)
- 3- Quelle est la date d'échéance dudit contrat (1pt)
- 4- Monsieur MABETE peut-il changer de bénéficiaire ? Justifiez votre réponse (2pts)
- 5- Quel est le cumul de ses cotisations au 30 septembre 2016 ? (1pt)
- 6- Ce contrat a-t-il une valeur de rachat au 30 septembre 2016 ? Dites pourquoi ?  
Le 1<sup>er</sup> juillet 2017, l'assureur a reçu la déclaration du décès de Monsieur MABETE suite à une crise gastrique.
- 7- Le sinistre est-il garanti ?
  - Dans l'affirmative, proposez son règlement technique ;
  - Dans la négative, donnez les raisons de votre refus. (2pts)

### **Exercice 2 : (4points)**

La société DABANGA a souscrit pour son personnel un contrat individuel accidents. Cinq mois plus tard, deux employés ISSA et JEAN sont victimes d'un accident qui cause chez :

- Issa, les infirmités de 15 et 20% ;
  - JEAN, les infirmités de 20 et 25%.
- a) Sachant que JEAN avait une infirmité antérieure de 20% à la souscription du contrat. Calculez selon le cas, par la règle de Balthazar et la règle de Gabrielli, les infirmités de ISSA et JEAN. (2 points)
  - b) Le contrat individuel accident prévoit un capital de 3 000 000 F CFA en cas d'invalidité et 2 500 000 F CFA en cas de décès. ISSA a eu trois mois d'ITT et JEAN 2 mois.  
Calculez l'indemnité que l'assureur doit verser à chacun d'eux. (2 points).